

30 oct 2023 -09:30

Appartient à Conseil des ministres du 27 octobre 2023

## Modifications concernant l'utilisation des langues en matière judiciaire

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi concernant l'utilisation des langues en matière judiciaire.

En vertu des principes de l'accord BHV, cet avant-projet vise à rétablir les dispositions relatives à la désignation du procureur du Roi de Bruxelles et de l'auditeur du travail de Bruxelles, annulée à la suite d'un arrêt de la Cour constitutionnelle.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Avant-projet de loi rétablissant l'article 43,§4quater, de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustice.be](mailto:contact@teamjustice.be)

Julien Vandendorre  
Porte-parole (FR)  
+32 475 56 44 07  
[julien@teamjustitie.be](mailto:julien@teamjustitie.be)

Jan Van der Cruysse  
Porte-parole (NL)  
+32 490 57 33 88  
[jan@teamjustitie.be](mailto:jan@teamjustitie.be)